

Rétrospective de l'année

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **29 (2002)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch


<http://www.e-periodica.ch>

La Cinquième Suisse à Expo.02



Suisseuses de l'étranger rayonnantes au stand italien d'«Images Suisses».

Le 10 août, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) organisait la Journée des Suisses de l'étranger, «Images Suisses», dans le cadre de l'exposition nationale Expo.02. Plus de 14 000 visiteurs purent y faire connaissance de la Cinquième Suisse. En moyenne, un Suisse sur deux aura vu

Expo.02. 10,3 millions d'entrées ont été vendues, un demi-million de visiteurs provenant de l'étranger. L'aspect financier est moins reluisant: les dépenses n'ont dépassé le budget que de dix millions de francs, mais il manque, hélas, 465 millions du côté des recettes. 

Libre circulation des personnes

La Suisse a fait un nouveau pas en direction de ses voisins européens: les traités bilatéraux avec l'Union européenne (UE) et la Convention révisée de l'Association européenne de libre-échange (AELE) sont entrés en vigueur le 1^{er} juin. La libre circulation des personnes dans les zones concernées a donc été instituée pour les citoyens des Etats respectifs. Les Suisses sont désormais traités sur pied d'égalité avec les citoyens de l'UE et de l'AELE. Moyennant certaines conditions, ils peuvent exercer une activité lucrative indépendante dans un pays de l'UE ou de l'AELE et s'y établir avec leur famille. Les traités procurent d'autres simplifications, comme la reconnaissance des diplômes et la possibilité d'acquérir des biens-fonds sur le territoire européen.

La Suisse membre de l'ONU

Le 3 mars 2002, le souverain a approuvé, à 54,6 % des voix, l'adhésion de la Suisse à

l'Organisation des Nations Unies, dont elle devient le 190^e membre. Comptés à part, les Suisses de l'étranger votent oui à 80 %. Ceux issus du canton de Lucerne votent oui à 78,4 % (contre 51,5 % pour les Lucernois de l'intérieur). Dans le canton de Genève, siège européen de l'ONU, les oui des Suisses de l'étranger représentent 78,2 % (contre 66,9 %), et s'élèvent même à 81,3 % dans celui de Vaud (contre: 63,5 %).

L'Autrichien de l'étranger est un Suisse

L'alliance mondiale des Autrichiens de l'étranger a élu l'acteur suisse Maximilian Schell Autrichien de l'étranger de l'année. Né à Vienne en 1930, Maximilian Schell émigra en Suisse huit ans après. Sa carrière d'acteur débuta en 1954. Quatre ans plus tard, il tournait son premier film à Hollywood. En 1961, il reçut l'Oscar du meilleur protagoniste pour «Le jugement de Nuremberg», suivi de six autres nominations ulté-

rieures. Il se vit décerner trois New York Critics Awards, plusieurs Golden Globes et sept Prix du cinéma autrichien. En 1992, il fut nommé docteur honoris causa du «Spertus College of Judaica» (Chicago) et professeur invité de l'Université de la Californie du sud. En 1997 paraît son premier roman, «Der Rebell».


Suisseuse de l'étranger de l'année

L'an dernier, le PRD international a décerné, pour la première fois, son Prix des Suisses de l'étranger à Raymonde Berthoud (82 ans), Budapest. Pendant plus de cinquante ans, la lauréate s'est dévouée sans compter pour les Suisses et les groupes défavorisés de Hongrie (voir «Revue Suisse» 03/2002). Le prix sera attribué une nouvelle fois en 2003.

Lisbeth Fehr à la tête de Swiss Ping Pong

Lisbeth Fehr, conseillère nationale (UDC/ZH) et membre du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), a été élue nouvelle présidente du programme de rencontres Swiss Ping Pong, où elle succède à Huguette de Haller (Genève), qui a occupé le poste pendant dix ans. Lisbeth Fehr préside le comité de patronage, qui se compose des organisations suivantes: canton de patronage (tournus annuel), alliance F (Alliance de sociétés féminines suisses/ASF), Union européenne féminine, section suisse, Société d'utilité publique des femmes suisses, Ligue suisse de femmes catholiques, Service des Suisses à l'étranger du DFAE, Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Pro Patria et swissinfo/SRI.

La Cinquième Suisse croît

A fin juin 2002, 598 934 Suisses et Suisseuses étaient immatriculés auprès des ambassades et consulats helvétiques. Depuis la fin de 2001, le nombre de nos concitoyens à l'étranger a ainsi augmenté de 7274 personnes. 421 680 Suisses de l'étranger (70,4 %) jouissent de la double nationalité (voir aussi «Revue Suisse» 05/2002). 

Texte: Gabrielle Keller

Illustration: Imagopress/Patrick Lüthy

Kurt Wüthrich, professeur suisse de biophysique et chercheur réputé pour ses travaux sur les prions, s'est vu décerner le Prix Nobel de chimie 2002, qu'il partage avec un Américain et un Japonais. L'an prochain, le lauréat devra prendre sa retraite de l'EPF de Zurich. Il compte alors émigrer aux Etats-Unis et y créer un laboratoire.

Pro Helvetia a nommé, à mi-février, Michel Ritter nouveau directeur du Centre Culturel Suisse (CCS) de Paris. Ritter (*1949) était jusqu'ici directeur du Centre culturel de Fribourg «Fri-Art». Fondée en 1985, l'antenne parisienne de la Fondation suisse pour la culture cherchait un nouveau directeur, vu que l'actuel, Daniel Jeannot, prend sa retraite l'été prochain, après onze ans de service.

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss



quitte le gouvernement à la fin de l'année, après neuf ans et demi de service. Le séjour de la ministre sociale-démocrate au Département de l'intérieur laissera des traces dans la politique de la drogue, de la recherche, de l'environnement, mais surtout dans la politique sociale.

Le conseiller fédéral **Kaspar Villiger** prolonge, lui, son mandat d'une année. Les médias avaient misé sur un double départ Dreifuss/Villiger. La période Villiger s'achèvera donc le 31 décembre 2003. Le débat décisif autour de la succession du conseiller fédéral radical aura ainsi lieu après les élections fédérales.


Hans Peter Tschudi, conseiller fédéral de 1960 à fin 1973, est décédé en septembre à Bâle, au seuil de ses 89 ans. On se souviendra surtout du populaire ministre social-démocrate comme du «père de l'AVS». Tschudi était né à Bâle en 1913.

Georges-André Chevallaz est décédé en septembre à Lausanne, à l'âge de 87 ans. Chevallaz avait été conseiller fédéral radical de 1974 à 1983. En 1980, il représenta la Suisse en tant que président de la Confédération et passa du Département des finances à ce qui était alors le Département militaire, qu'il dirigea jusqu'à sa retraite, le 29 décembre 1983.

La chute de **Swissair** a soulevé des vagues immenses. A en croire son directeur, André Dosé, la nouvelle compagnie aérienne Swiss tient le cap. Selon le porte-parole de Swiss, Dominik Werner, la compagnie maintient son objectif de présenter des comptes équilibrés en 2003. Les prévisions du business plan sont dépassées, pour le moment, et le taux d'occupation s'améliore constamment. Au premier semestre

2002, Swiss avait subi une perte de 447 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 1,754 milliard.

Musée des Suisses de l'étranger

Le Château de Penthes (Genève) abrite le Musée des Suisses de l'étranger. Le nouveau président de la fondation responsable est l'ancien ambassadeur de Suisse à Paris, **Bénédict de Tscharnier**, qui a succédé en octobre avec **Anselm Zurfluh**, directeur de l'institut et du musée, à **Jean-René Bory**. A l'occasion de la présentation de la nouvelle page d'accueil www.chateau-de-penthes.ch, les responsables ont annoncé leur intention d'élargir la thématique – il s'agit de présenter différemment la mondialisation et l'histoire suisse – et d'offrir aux Suisses de l'étranger une plate-forme pour archiver des documents, faire des recherches, présenter des expositions et des manifestations plus modestes. La fondation ne touchant pas de subventions de l'Etat, elle est à la recherche d'appuis financiers. Elle compte solliciter davantage les entreprises suisses de l'étranger. 

EN BREF

LE GOUVERNEMENT BERNOIS envisage d'interdire à l'avenir les limites d'âge générales pour les autorités communales, en complétant la loi sur les communes. Il réagit ainsi aux interventions provoquées par une nouvelle disposition du règlement d'organisation de la commune de Madiswil (voir aussi «Revue Suisse» 05/2002, éditorial).

Fort de plusieurs kilos et de milliers de pages, le **PREMIER TOME DU NOUVEL OUVRAGE DE RÉFÉRENCE** de la nation, le «Dictionnaire historique de la Suisse», a été remis en octobre à la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Le plus grand projet des sciences humaines jamais soutenu par la Confédération a pris ainsi une forme tangible.

Selon le futur chef de l'état-major général, **Christophe Keckeis**, la direction de l'armée entend prévenir d'éventuels **ATTENTATS TERRORISTES** contre le prochain World

Economic Forum par la dissuasion. Il est ainsi question de fermer l'espace aérien au-dessus de Davos.

La révélation des **GAINS ÉHONTÉS** des dirigeants de la Rentenanstalt par le biais de la société LTS incite l'Association suisse pour la protection des investisseurs à envisager une plainte pénale. D'après la «Sonntagszeitung», le CEO actuel de la Rentenanstalt, **Roland Chlapowski**, qui siégeait encore récemment au conseil d'administration de LTS, a plus que quadruplé sa mise de 967 000 francs et encaissé un gain de 3,2 millions de francs. L'ancien CEO, **Manfred Zobl** a, lui aussi, presque quadruplé sa mise et engrangé 2,2 millions. L'ancien directeur financier, **Dominique Morax**, a quintuplé sa mise et gagné 3,6 millions. Dans «Blick», le ministre de l'Economie, **Pascal Couchepin**, déclare: «Quiconque conduit une entreprise à l'échec et exige malgré cela autant d'argent pour soi n'a aucun sens de l'honneur.» 